



## Service national universel : mode d'emploi

Un dossier hautement sensible. A l'origine, le candidat Macron avait promis en mars 2017 pendant la campagne présidentielle de rétablir un « service militaire universel » obligatoire et d'un mois. Finalement le SNU, pour service national universel, comportera une partie obligatoire d'un mois, vers 16 ans, et une partie facultative qui s'adressera aux jeunes qui souhaitent s'engager dans la culture, la défense, l'environnement, l'aide aux personnes ou le tutorat.

Une phase pilote rassemble du 16 au 28 juin 2019 quelque 2.000 jeunes volontaires. Après cette première phase, ils accompliront entre juillet 2019 et juin 2020 deux semaines de mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité ou d'un corps en uniforme.

Le service national universel pourrait devenir obligatoire pour l'ensemble des jeunes âgés de 16 ans à l'horizon 2022-2023.

Le projet suscite méfiance et perplexité en raison de son coût potentiel, du casse-tête posé par l'hébergement et l'encadrement de centaines de milliers de jeunes par an ou encore de son caractère obligatoire.

### ----- Ce qui a été décidé -----

La mise en place du SNU a été confiée à **Gabriel Attal**, nommé le 16 octobre 2018 secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.



**Gabriel Attal**, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, pilote la mise en place du service national universel (SNU).HAMILTON/REA

### A lire :

**Gabriel Attal**, un « puriste » de la Macronie pour piloter le service national universel

Le SNU sera organisé en deux phases.

Une « phase de cohésion » obligatoire d'une durée d'un mois maximum, à l'âge de 16 ans environ - potentiellement à la mi-juin pour les élèves de seconde. Elle comprendra deux périodes : une phase d'« intégration » d'une quinzaine de jours en hébergement collectif qui permettra le « brassage social », suivi d'un temps d'engagement de 15 jours « plus personnalisé », prenant la forme d'une mission d'intérêt général dans une association, une collectivité locale, une institution ou un organisme public.

Une deuxième phase facultative avant 25 ans, d'une durée de trois à douze mois, « pour ceux qui ont envie de s'engager davantage encore » et qui pourrait s'effectuer « dans des domaines aussi variés que la défense, l'environnement, l'aide à la personne, le tutorat, la culture », selon

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education. L'actuel service civique sera l'un des moyens d'accomplir cette seconde phase.

Cet engagement donnera lieu à « des mesures d'attractivité variées et ciblées », selon le gouvernement : facilités d'accès au permis de conduire, crédits universitaires, éventuelle indemnisation...

**A lire :**

Le service civique risque d'être concurrencé par le futur service national

Yannick Blanc : « Le service civique permet d'acquérir les compétences sociales que les entreprises recherchent »



Ian HANNING/REA

La mise en place sera progressive. Après une phase pilote avec 2.000 volontaires en juin 2019, le SNU sera étendu à 40.000 jeunes en 2020. Le caractère obligatoire du SNU - pas avant 2022 - et donc sa généralisation coûteront « 1 milliard à 1,5 milliard d'euros par an, tout compris, en vitesse de croisière », selon Gabriel Attal. Le SNU aura son budget propre.

Le gouvernement envisage « une loi pour préciser les sanctions en cas de non-respect de son obligation, de règles liées à la vie dans les centres, de principes importants de laïcité ou autres ».

**A lire :**

Le tirage au sort des « appelés » à l'étude

Une loi pour rendre obligatoire le service national universel

Le service national universel ne sera pas obligatoire avant 2022 au plus tôt

**La phase pilote en juin 2019**

Une phase pilote du SNU a lieu du 16 au 28 juin 2019, dans 13 départements : un département par grande région métropolitaine et un en Outre-mer. Quelque 2.000 volontaires ont été recrutés.

Qu'ils soient lycéens, apprentis ou jeunes travailleurs, ils sont dans l'année qui suit la classe de 3e. Le coût est ce test est de 2.000 euros par jeune, pour un budget de 4 millions.



Le secrétaire d'Etat Gabriel Attal (au centre) entouré de 13 volontaires de la phase pilote lors de la présentation de l'uniforme que revêtiront les jeunes du service national universel (SNU).AFP

La journée commence par « le salut au drapeau et le chant de l'hymne national ». Les jeunes, qui sont hébergés dans des internats ou bâtiments de l'armée et encadrés par des militaires et des éducateurs rémunérés, portent un uniforme (casquette ornée d'une cocarde bleu blanc rouge avec le sigle SNU, même cocarde mais plus grande appliquée sur le devant de la veste, pantalon bleu, polo blanc).

Ils seront formés aux premiers secours, aux réactions à avoir en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle et feront un exercice grandeur nature. Ils recevront aussi des modules sur la protection de l'environnement ou les valeurs de la République.

Un bilan de santé et des tests de français leur seront aussi proposés. Le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, veut que soient privilégiés les débats et jeux de rôle, mais aussi des activités « à l'extérieur », comme des parcours en forêt, des courses d'orientation, des franchissements d'obstacles.

La quinzaine se terminera par une cérémonie républicaine.

#### **Lire aussi :**

Un service national universel aux allures très militaires

Première expérimentation avec 2.000 volontaires

Après cette première phase, ils accompliront entre juillet 2019 et juin 2020 deux semaines de mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité ou d'un corps en uniforme. Les missions seront réalisées sur 15 jours consécutifs, ou bien de façon perlée, tout au long de l'année.

Viendra ensuite la phase volontaire, à partir de 18 ans, avec un engagement de 3 mois minimum.

#### **Une genèse difficile**

C'était la mesure surprise du candidat Macron en matière de défense. Le 18 mars 2017, il indiquait que s'il remportait la présidentielle il instaurerait une version allégée du service militaire obligatoire supprimé par Jacques Chirac en 1997. Ce nouveau « service universel » d'une durée d'un mois concernerait les jeunes - garçons et filles - de 18 à 21 ans. Soit environ 600.000 jeunes par an. « Il s'agit d'un véritable projet de société », soulignait Emmanuel Macron.

#### **A lire :**

Emmanuel Macron veut rétablir un service militaire obligatoire d'un mois (18/03/2017)

Mais ce service national universel (SNU) s'est avéré plus délicat à mettre en place que prévu. Nécessairement coûteux, il a aussi très vite suscité la méfiance de l'armée, la perplexité du monde éducatif ainsi que l'hostilité des syndicats étudiants.

Après des mois de flottement - voire de cacophonie - au sein du gouvernement, début 2018 Emmanuel Macron a chargé un groupe de travail constitué de plusieurs personnalités qualifiées et animé par le général Daniel Ménaouine de lui faire des propositions pour la fin avril.

« Il ne s'agit pas de réinventer le service militaire » mais de donner « à la jeunesse de France des causes à défendre, des combats à mener dans les domaines social, environnemental, culturel », avait-il plaidé lors de ses vœux aux forces vives de la Nation et aux corps constitués. Le SNU « sera ce moment où la République dira à notre jeunesse que l'engagement pour les autres est le plus sûr moyen de se réaliser soi-même » et le « socle d'une solidarité nationale affermie », avait estimé le chef de l'Etat. « Beaucoup disent que c'est impossible à faire [...] cela forge plutôt en moi la conviction que c'est une nécessité de le faire », avait-il lancé, se disant prêt à modifier la Constitution si nécessaire.

Le groupe de travail mandaté par l'Elysée a remis fin avril 2018 son rapport. Il pointait « des difficultés non négligeables » et plaidait pour un déploiement du SNU sur sept ans, notamment pour rendre la question de l'hébergement « supportable pour les finances publiques » et avançait un coût de « quelques milliards d'euros ».

**Lire aussi :**

Service national universel : les recommandations du groupe de travail

Le gouvernement n'a cessé de retarder la présentation de cette réforme. Une communication prévue en Conseil des ministres le 30 mai 2018 a été annulée. Après les blocages de certaines universités et en plein Parcoursup, l'exécutif n'entendait pas rajouter un motif de mécontentement, d'autant que des organisations de jeunesse dénonçaient un projet « démagogique » et « contraignant ».

**A lire :**

Service national universel : l'exécutif marche sur des oeufs

Le rapport remis à Macron pointe « des difficultés non négligeables »

Le projet a finalement été dévoilé le 27 juin 2018 en Conseil des ministres.

**A lire :**

Macron lance son service national universel

**D'autres rapports**

Un rapport de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, dont la publication a été plusieurs fois repoussée, prônait plutôt un parcours citoyen, sur la base du volontariat.

Un autre rapport commandé par Edouard Philippe auprès des cinq inspections générales (administration, armées, finances, éducation, jeunesse et sports) n'a pas été publié. Mais « Les Echos » se sont procuré une copie. Ce rapport, qui présentait trois scénarios, soulignait les « contraintes », la « complexité » et le « coût » du projet. Ses auteurs émettaient « d'importantes réserves » et pointaient un coût de fonctionnement de 2,4 à 3 milliards d'euros par an.

**A lire :**

Le rapport qui accable le service national universel

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), une instance consultative sur les questions de jeunesse auprès de Matignon, a remis fin janvier 2018 un avis au ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, sur la mise en oeuvre de ce service national universel. Le COJ dressait alors quatre scénarios allant d'une à quatre semaines.